

Le président

Vu le code de l'éducation et notamment ses articles L.712-2 et L712-3 ;

Vu la délibération du conseil d'administration du 13 décembre 2021 portant délégation de pouvoirs du conseil d'administration au président à effet de fixer les tarifs des objets, publications et prestations proposés à la vente, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 1000 euros HT, à l'exception de ceux correspondant à la mise en œuvre des missions d'enseignement et de recherche de l'Université ;

Considérant que la participation volontaire et forfaitaire est fixée par le président en se basant sur une constatation des frais moyens d'hébergement et de restauration.

Considérant que les recettes des droits d'inscription seront perçues par l'université de Bordeaux.

Décide

Article 1. Objet

L'UF Sciences de la Terre et de l'Environnement (STE), rattachée au collège sciences et technologies de l'université de Bordeaux, propose à ses étudiants des camps de terrain. Certaines de ces sorties sont obligatoires (notamment en deuxième année de licence).

L'UF STE prend en charge une partie des frais, notamment ceux liés aux déplacements. Toutefois, les frais d'hébergement et de restauration restent à la charge des étudiants. Afin de bénéficier de tarifs avantageux, l'UF négocie des prix de groupe auprès des hébergeurs et restaurateurs. Elle propose aux étudiants qui le souhaitent de s'affranchir d'une « participation » correspondant à ces frais moyens négociés pour chaque séjour dont les montants figurent en annexe.

Article 2. Publicité

La présente décision sera transmise au recteur de région académique Nouvelle-Aquitaine. Elle sera publiée conformément aux dispositions relatives à la publication des actes à caractère réglementaire de l'université de Bordeaux.

Article 3. Exécution

Le directeur général des services et l'agent comptable sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Talence, le 04 mai 2022

Dean LEWIS
Président de l'université de Bordeaux



Annexe

« Montant de la participation aux frais d'hébergement et de restauration par étudiant UF STE à partir de 2021-22 »

	Niveau	Nb jours ⁽¹⁾	Nb bus	Hébergement	PàF étu.	obligatoire	semestre
6 ^a Coupe Quaternaire Périgéux (Antonne et Trigonant)	L2	1	3	0	5 €	X	4
7 ^a Microtectonique Côte Basque	L2	2,5	2	2	24 €	X	4
8 ^a Pétrographie dans le Massif Central	L2	3	2	3	32 €	X	4
9 ^a Géologie du Miocène Bordelais	L3 (STE)	1	1	0	5 €	X	5
10 ^a Excursion géologique vers Nontron et Terrasson	L3 (STE)	2	2	1	5 €	X	5
11 ^a Dynamique d'un banc sableux à Arcachon (Le Mouleau)	L3 (STE)	0,67	0	0	0 €	opt*	6
12 ^a Excursion géologique dans les Pyrénées	L3 (STE)	2	2	1	16 €	X	6
13 ^a Levé cartographique, région de Digne-Barles (+2 jours transport)	L3 (STE)	6	1	6	64 €	X	6
15 ^a Géologie appliquée en vallée d'Aspe	L3 (GGC)	4	0	3	32 €	X	6
16 ^a Excursion géologique dans le bassin d'Aquitaine - Nontron	L3 (BGSTU)	1	0	0	5 €	X	5
17 ^a Hydrogéologie et géophysique à Castejaloux	M1 (GGG)	8	0	7	64 €		8
18 ^a Géologie de terrain à Saint-Jean-Pied-de-Port	M1 (GGG)	3	0	2	24 €		8
19 ^a Hydrogéologie à La Clotte	M1 (GGG)	1	1	0	5 €		8
20 ^a TP Estuaire sur CDLM ; Océanographie dynamique	M1 (Sci. de la mer + Mer)	1	1	0	0 €		7
21 ^a Sédimentologie autour du Bassin d'Arcachon	M1 (Sci. de la mer)	1,5	0	0	6 €		7
22 ^a Sédimentologie du Calcaire à astéries (Bourg/ Gironde)	M1 (Sci. de la mer) oee	0,5	0	0	6 €		7
23 ^a Sédimentologie du Calcaire à astéries (Bourg/ Gironde)	M1 (Sci. de la mer) mer	0,5	1	0	6 €		7
24 ^a Sortie terrain chimie (bassin d'Arcachon)	M1 (Sci. de la mer) oee	0,5	0	0	0 €		7
25 ^a Sortie Aiguillon + Station marine (Arcachon)	M1 (Sci. de la mer) mer	0,5	0	0	0 €		7
26 ^a Sédimentologie sur la Côte basque	M1 (Sci. de la mer)	4	0	3	32 €		8
27 ^a Levés topographiques plage océane (site variable)	M1 (Sci. de la mer)	1	0	0	5 €		8
28 ^a Mesures hydrogéochimiques sur l'Isle Bourde à Caméjan	M1 (Sci. de la mer)	1	0	0	0 €		8
29 ^a TP Biogéochimie des sédiments (Arcachon)	M1 (Sci. de la mer)	1	0	0	0 €		8
30 ^a Stratigraphie séquentielle en Aragon	M1 (Sci. de la mer)	11	0	10	120 €		8
32 ^a Visites de sites (Sociétés de la Préhistoire européenne)	M1 (Biogéosciences)	5	0	4	50 €		8
33 ^a Environnement ressources (Les Eyzies, Ferrassie et Rouffignac)	M1 (Biogéosciences)	1	0	0	5 €		8
34 ^a Expérimentation et métrologie (Lugasson)	M1 (Biogéosciences)	1	0	0	0 €		8
35 ^a Carrières souterraines (rive droite)	M1 (GGC)	0,5	1	0	0 €		8
36 ^a Ouvrages côtiers dans le Médoc (Soulac, Verdon...)	M2 (Sci. de la mer)	1	0	0	5 €		9
38 ^a Eutrophication (Porteil, Audege)	M2 (Sci. de la mer)	1	0	0	0 €		9
39 ^a Ateliers de géophysique (Caméjan ou Saucats)	M2 (GGG)	1,5	0	0	0 €		9
40 ^a Sédimentologie, tectonique Côte basque	Prepa Agreg	2	1	1	16 €	X	9
41 ^a Excursion géologique dans les Pyrénées	Prepa Agreg+M2 SVT	4	1	3	40 €	—	10
42 ^a Excursion géologique dans le Massif central	Prepa Agreg+M2 SVT	3	1	2	30 €	—	10
43 ^a Géoarchéologie et taphonomie (grotte du Placard, Charente)	M2 (Biogéosciences)	1	0	0	5 €		9
44 ^a Expérimentations faune et litique (Expérimentations Préhistoire, Archéozoologie)	M2 (Biogéosciences, parcours PGA + qq AB et AT (moyenne))	8	0	8	48 €		9
45 ^a Symbolisme et arts préhistoriques (secteur Les Eyzies)	M2 (Biogéosciences)	5	0	4	30 €		9